des Princes &c. Mars 1714. bles étoient dévenus consmis dépuis que les Imperiaux égoient entrez dans celui de Naples: Sa Majesté Siciliene sit écrire en mê ne tems au Viceroi de Naples, qu'à son avenement à la Cour de Sicile, une de ses premieres integrions avoit été de rétablir & d'augmenter même, s'il étoit possible, l'ancienne bonne correspondance entre ses Suiets & ceux du Royaume de Naples; qu'au moment que Sa Majesté avoir été informée qu'il y avoir des Napo itains prisonniers dans fes Elats, il leux avoit donné une entiere & pleine liberte : avec d'autant plus de justice. que n'étant point en guerre avec aucune Puissance de l'Europe, E le voujoit que tous les étrangers eussent la liberté de voyager & de commercer dans ses Etats, en se conformant aux loix du Pais. On n'apprend merce entre pas que le Viceroi de Naoles en ait agi de même covers les Siciliens; ni qu'il ait fait yanmes est pub'ier aucune permissi nour rétablir le Commarce entre les deux Nations : il attend sans doute là-dessus des ordres de la Cour de Vienne; néanmoins par tollerance ou par politique, ce Viceroi n'empêche pas que les Siciliens & les Napolitains ne commercent ensemble, comme ils faisoient avant la derniere revolution de Naples.

IV. Dans le tems qu'on se flattoit à Rome que la Cour de Vienne, suivant les esperances qu'elle en avoit donné au Cardihal Piazza, feroit faire la restitution de Comachio, il est survenu un incident, qui non seulement pourra rétarder cette restitution. mais encore produire de nouvelles brouilleries entre les deux Cours: voici quel en a

été le suict.

Le Comles deux Ro-